

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN  
COMPTE - RENDU DE REUNION  
DU CONSEIL COMMUNAL DU  
Mardi 30 août 2016**

L'an deux mil seize et le trente août à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

**Présents:** GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal, USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian

**Excusés :** BROCHE Gaël, MORIN Sébastien

**Secrétaire :** HANRARD Bernard

## I - URBANISME

▪ **Déclaration préalable :**

- **DEPONT Pierre :** création avant toit non clos (régularisation)
- **COLLOMB Roger :** fermeture sous toit + balcon

Les élus ont émis un avis favorable aux dossiers ci-dessus

▪ **Permis de construire :**

- **Mme et Mr BOYER Mickaël :** construction d'une maison individuelle ; permis déposé annulé par les demandeurs pour modification du projet initial. Une autre demande de permis sera déposée prochainement.
- **GAEC DU ROIGNAIX :** construction d'une stabulation pour veaux et génisses, stockage de fourrage : demande de pièces complémentaires par le service instructeur.

## II - ORDRE DU JOUR

- **Plan Local Urbanisme :** Pierre GONTHIER informe les élus qu'un condensé du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** du **Plan Local d'Urbanisme** de la commune déléguée Valezan sera présenté lors du prochain conseil municipal de la Plagne Tarentaise le 05/09/2016 à Macôt.
- **Signature de l'acte de vente entre L'EPFL et la commune :** il était convenu qu'à l'issue des travaux engagés par la commune de Valezan, les biens deviendraient propriété de la commune d'où la nécessité d'autoriser le maire à signer l'acte notarié, la délibération sera prise par le conseil municipal.
- **Plan Pluriannuel Investissements :** Pierre GONTHIER indique que depuis notre passage en commune nouvelle nous devons établir un PPI (projets d'investissements sur 5 ans ré ajustables chaque année). Il expose que les travaux obligatoires concernant les **Etablissements Recevant du Public** ont été programmés jusqu'en 2020, une réserve foncière a également été prévue et les travaux courants (voirie, bâtiments...)

- **Signalétique des chemins** : Bernard HANRARD récapitule les travaux réalisés sur les chemins de randonnées pédestres et VTT, il explique qu'une mise à jour des différents tracés et itinéraires a été faite afin de pouvoir les intégrer dans le dépliant de l'OTGP l'année prochaine.
- **Etats des travaux** :
  - Pierre GONTHIER annonce qu'un faux plafond a été fait dans la salle de sieste des petits à l'école ainsi que diverses petites réparations et entretien des locaux afin de bien commencer la prochaine rentrée scolaire. Il ajoute que les écluses ont été mises en place sur la RD 86 et qu'elles seront fixées au sol prochainement.
  - Guy PELLICIER relate l'avancement des travaux de l'ancienne mairie, il précise que les entreprises sont dans les délais et que l'appartement pourra être loué à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016.
- **CCAS** : Chantal BERTRAND annonce que la dernière réunion du CCAS a été annulée (pas le quorum). Elle explique qu'au bout de deux absences d'un membre la radiation est automatique d'où la recherche de nouveaux volontaires. Une rencontre avec les représentants de Valezan, Bellentre et la Côte d'Aime aura lieu prochainement concernant les colis de Noël, Macôt continue comme les années précédentes.

### III - DIVERS

- **Courriers**:
  - La clinique vétérinaire d'Aime nous a informés que le chien RASTY de Nathalie DE MESMAY avait été placé sous surveillance après avoir mordu un administré et qu'il n'avait pas la rage.
  - Hervé GAYMARD nous a adressé la réponse de Ségolène ROYAL concernant la prédation par le loup en Savoie dans laquelle elle précisait avoir transmis tous les éléments auprès de ses services et qu'elle nous informerait des suites données.
  - l'INSEE a adressé un tableau récapitulatif relatif aux logements recensés par notre agent recenseur en début d'année.

Prochain conseil municipal à **Macôt** le **lundi 5 septembre 2016 à 19 heures**  
 Prochain conseil communal à **Valezan** le **mercredi 14 septembre 2016 à 20 heures**

Le Maire délégué,  
de la commune déléguée de Valezan,

P. GONTHIER

Le secrétaire,

V.GENSAC